

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 juin 2023**

Objet : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre les centres de gestion organisateurs du concours de gardien brigadier de police municipale

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 juin deux mil vingt-trois à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 juin 2023, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.
Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Patrick de la Marque, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avaient donné procuration : Madame Sabrina ASSAYAG à Madame Aurore THIROUX, Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Françoise KERN, Madame Julie FOURNIER à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Patrick de la Marque, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Igor SEMO,

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Madame Marie CHAVANON, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Etienne FILLLOL, Monsieur Quentin GESELL, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Julien WEIL.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre les centres de gestion organisateurs du concours de gardien brigadier de police municipale.

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 452-2 à L. 452-12,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 à L.2113-8,

Vu le décret n° 85.643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Considérant que le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne organisera la session 2024 du concours de gardien brigadier de police municipale,

Considérant l'intérêt pour le CIG de la Petite Couronne d'adhérer à un groupement de commandes en vue de la conception des tests psychotechniques nécessaires à l'organisation du concours de gardien de police municipale.

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre les centres de gestion organisateurs du concours de gardien brigadier de police municipale en vue de la conception de tests psychotechniques.

AUTORISE le Président à signer ladite convention.

DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget des exercices concernés.

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire
Président délégué du Conseil départemental
Du Val-de-Marne